

Aspects du mal et de la méchanceté chez Sade

Aspects of Evil and Villainy in Sade

Amirpasha Tavakkoli

EHESS- École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, France

pasha.tavakoli@gmail.com

Résumé : Influencé par la philosophie des Lumières et hostile à l'égard de la morale chrétienne, Sade envisage de déconstruire le discours philosophico-moral de son temps. Il s'intéresse à l'idée de l'état de nature sous un angle différent de celui des philosophes et des moralistes. En plaçant le Mal au centre de ses réflexions, l'objectif pour lui est de renverser le discours dominant de son temps en prenant l'inceste, le meurtre et les perversions comme étant les maximes conductrices de sa pensée. Malgré l'apparence immorale de ses écrits, Sade tombe dans un schéma moralisant reposant sur l'idéal du Mal qu'il adore. Agir et penser selon les commandements du Mal, deviennent les fondements de l'éthique sadienne. Une réflexion que nous allons approfondir à la lumière des réflexions de Klossowski, Bataille et Jacques Lacan.

Mots-clés : mal; état de nature; loi; éthique; transgression.

Abstract: Influenced by the philosophy of the Enlightenment and hostile toward Christian morality, Sade endeavored to criticize the moral-philosophical discourse of his time, focusing on the idea of the state of nature in a radically different way from contemporary philosophers and moralists. By placing Evil at the center of his considerations, he aims to overturn the dominant discourse of his time by enlisting incest, murder, and perversions as the tenets guiding his thought. Despite the immoral appearance of his writings, Sade falls prey to a moralizing schema based on the ideal of Evil. Acting and thinking according to the commandments of Evil then becomes the fundamentals of Sade's ethics. The idea moving this paper is to deepen our understanding of this theory in light of reflections by Klossowski, Bataille, and Lacan.

Keywords: Evil, state of nature, law, ethic, transgression.

Recebido em: 5 de dezembro de 2016.

Aprovado em: 23 de março de 2017.

Introduction

Le rapport entre la littérature et le mal est un sujet que Sade aborde tout au long de son travail de romancier en décrivant les perversions, les crimes et les fantasmes les plus terrifiants, que les lois morales répriment sévèrement. Les héros de Sade s'opposent aux normes éthiques de leur temps au nom d'un idéal libertin très peu adapté aux attentes de la civilisation. En d'autres termes, la quête de la chose interdite en tant qu'objet originaire du désir, se transforme en maxime conductrice et règne sur l'ensemble des pensées et des actions du sujet sadien. La loi de jouir de l'autre, reposant sur la sacralisation du mal devient le thème central des écrits à la fois littéraires et philosophiques de Sade. Malgré l'appartenance chronologique de Sade au siècle des Lumières, il a bouleversé les principes moraux de son temps prônés par les philosophes, en plaçant le mal au cœur de sa réflexion et en idéalisant l'horreur comme la forme ultime de la création littéraire.

Jusqu'à quel point Sade arrive-t-il à dépasser les frontières de l'interdit ? L'idée de la sacralisation du mal est-elle libératrice ou répressive ? Nous essayerons de répondre à ces questions à la lumière des réflexions de Pierre Klossowski, Georges Bataille et Jacques Lacan sur Sade.

1 La généalogie des interdits moraux

1.1 L'état de nature, la phase sans interdit de l'humanité

La polémique sur l'état de nature domine la pensée européenne depuis le début du dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Dans la philosophie des Lumières, l'état de nature représente un stade particulier de la vie des hommes avant qu'ils n'acceptent de vivre sous les lois du contrat social, une période pendant laquelle il n'y avait aucune distance entre le désir et son objet. Un âge d'or où le désir ne connaissait ni le manque ni la frustration et où l'interdit n'avait aucun sens.

Selon Rousseau l'état de nature est « un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais »¹ et Robinson Crusoé, ou le doux et bon sauvage de Bernardin de Saint-Pierre, ne sont pas les représentants d'un homme naturel perdu. En d'autres termes, l'état de nature dans la pensée rousseauiste n'est pas une époque historique, il reste en dehors de toute histoire humaine. Selon Althusser:

Ce qui rapproche Rousseau de tous les philosophes du droit naturel, c'est qu'il pense comme eux dans l'origine. Pourtant ce qui distingue Rousseau d'eux, radicalement, c'est que Rousseau est le seul de tous les philosophes de l'origine, de tous les philosophes du droit naturel qui pensent dans l'origine, il est le seul à penser le concept d'origine pour lui-même.²

L'état de nature est une phase originelle perdue de l'humanité qui ne ressemble point à la vie civilisée des temps modernes. Une époque primordiale où « il n'y avait ni éducation, ni progrès, les générations se multipliaient inutilement, et chacune partant toujours du même point, les siècles s'écoulaient dans toute la grossièreté des premiers âges, l'espèce était déjà vieille, et l'homme restait toujours enfant »,³ puisque « l'état de nature considéré en lui-même, est un éternel présent ». ⁴ Indifférent à l'égard des devoirs et des droits de l'homme envers ses semblables en tant que citoyen, selon Jean Starobinsky, l'homme de l'état de nature était libre de toutes les contraintes de la vie civilisée. Il ne connaissait ni le manque ni la privation. C'est pourquoi « dans l'horizon limité de l'état de nature, l'homme vit dans un équilibre, qui ne l'oppose encore ni au monde, ni à lui-même. Il ne connaît ni le travail (qui l'opposera à la nature) ni la réflexion (qui l'opposera à lui-même et à ses semblables) ». ⁵

Sade s'est intéressé à l'idée de l'état de nature sous un angle complètement différent. En plaçant la jouissance et le mal au cœur

¹ ROUSSEAU. *Discours sur les origines et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p. 53.

² ALTHUSSER. *Cous sur Rousseau*, p. 57.

³ ROUSSEAU. *Discours sur les origines et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p. 103.

⁴ ROUSSEAU. *Discours sur les origines et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, p. 240.

⁵ STAROBINSKY. *La Transparence et l'obstacle*, p. 39.

de son imagination littéraire, il a totalement bouleversé la conception rousseauiste de l'état de nature. Même si Sade croyait tout comme Rousseau au bonheur perdu de l'homme dans l'état de nature, son idée du bonheur diffère totalement celle de Rousseau. Ce dernier défend l'idée de la bonté naturelle de l'homme tandis que pour Sade, « la cruauté, bien loin d'être un vice, est le premier sentiment qu'imprime en nous la nature »,⁶ ce qui explique sa position en faveur de la disparition des interdits moraux, étape indispensable pour retrouver le bonheur perdu de l'état de nature. D'après lui, la cruauté est une vertu et c'est uniquement « dans l'état de civilisation qu'elle est dangereuse ». ⁷ Autrement dit, le dépassement des interdits et le retour au mal chez Sade sont primordiaux pour que l'homme puisse de nouveau vivre selon les principes de l'état de nature perdu. Dans *Eros et civilisation* Marcuse précise que la civilisation est fondée sur la sublimation des penchants non productifs, parfois destructifs de l'homme dans quelque chose qui correspond mieux aux idéaux civilisationnels. Selon lui, « si l'absence de répression est l'archétype de la liberté, la civilisation est la lutte contre cette liberté ». ⁸ Sade était conscient des tendances répressives de la civilisation en ce qui concerne la satisfaction des désirs interdits, c'est pourquoi il s'était opposé aux lois morales de son temps au nom de la liberté perdue de l'état de nature. Une liberté non sublimée et sauvage qui dépasse la logique de l'éthique chrétienne.

Selon Sade, certains de nos désirs comme le désir de l'inceste ne vont pas contre la nature et le vrai bonheur n'est rien d'autre que la satisfaction de ces envies meurtrières, interdites par les lois de la civilisation. D'ailleurs le désir de l'inceste ne met pas en danger la vie collective des hommes puisqu' « il étend les liens des familles et rend par conséquent plus actif l'amour des citoyens pour la patrie », ⁹ « il nous est dicté par les premières lois de la nature » ¹⁰ et son interdiction n'est rien d'autre qu'une erreur liée au progrès de la civilisation. Sade pense que dans les sociétés primitives non corrompues qui vivaient dans l'état de guerre perpétuelle, les relations incestueuses étaient permises et que

⁶ SADE. *La Philosophie dans le boudoir*, p. 88.

⁷ SADE. *La Philosophie dans le boudoir*, p. 89.

⁸ MARCUSE. *Eros et civilisation*, p. 26.

⁹ SADE. *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, p. 171.

¹⁰ SADE. *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, p. 171.

bien souvent « les premières institutions humaines favorisent l'inceste ». ¹¹ D'ailleurs, pour affaiblir des interdits et fortifier l'immoralité, l'inceste « devrait être la loi de tout gouvernement dont la fraternité fait la base ». ¹²

D'après le libertin de la Bastille, l'erreur des philosophes comme Rousseau est due au fait qu'ils pensaient l'état de nature à partir des valeurs morales de leur époque et ils prenaient « pour loi de la nature ce qui n'est dicté que par l'intérêt ou par l'ambition ». ¹³ A la différence des philosophes, il a pris comme point de départ dans ses considérations sur l'état de nature l'idée selon laquelle « toute loi humaine qui contrarierait celles de la nature ne serait faite que pour le mépris ». ¹⁴ Autrement dit, les interdits moraux et les idéaux de conduite n'existent que pour dénaturer l'homme et le rendre malheureux et les lois civiles ne seront efficaces et libératrices, qu'à partir du moment où nous les équilibrons avec les lois fondamentales de la nature. D'ailleurs dans l'état de nature, le meurtre est une action tout à fait normale et nous voyons souvent que « les plus indépendants des hommes, les plus rapprochés de la nature, les sauvages se livrent avec impunité journellement au meurtre ». ¹⁵ La nature est neutre face à la vie et à la mort tandis que la civilisation recommande la reproduction, accorde une valeur supérieure à la vie et nous interdit la jouissance de toute action meurtrière alors même que selon Sade « si l'éternité des êtres est impossible à la nature, leur destruction devient donc une de ses lois ». ¹⁶ Sade s'est opposé aux idéaux civilisationnels et a critiqué sévèrement la vertu des philosophes pour formuler son idée de l'état de nature en vidant ce concept des interdits moraux.

2 L'interdit et la loi

2.1 Mal/interdit/loi, le triangle impossible

Lecteur des grands matérialistes de son époque, Sade se dit influencé par les thèses de La Mettrie et D'Holbach sur l'athéisme et l'inexistence de Dieu. Selon lui, le christianisme est une doctrine

¹¹ SADE. *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, p. 171.

¹² SADE. *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, p.172.

¹³ SADE. *La Philosophie dans le boudoir*, p. 69.

¹⁴ SADE. *La Philosophie dans le boudoir*, p. 57.

¹⁵ SADE. *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, p. 182.

¹⁶ SADE. *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, p. 178.

religieuse mêlée aux préjugés et aux superstitions et se trouve à l'origine d'une grande partie des tabous moraux du temps moderne. Cette religion chimérique est en contradiction avec les principes fondamentaux nécessaires à la liberté humaine et il rappelle à ses compatriotes que « Rome disparut dès que le christianisme s'y prêcha, et la France est perdue s'il y révére encore ».¹⁷

D'après Sade, ni la philosophie ni la religion, n'étaient capables de prendre en compte le côté barbare et destructeur de l'homme, qui résiste autant aux commandements moraux qu'aux lois de la raison. Sade a mis en question l'optimisme des Lumières et leur idéalisme moral afin de construire sa propre théorie du bonheur. Il était pour la réalisation d'une jouissance illimitée et cruelle dans un siècle qui idéalisait seulement la satisfaction rationnelle des demandes pulsionnelles de l'homme. Malgré les efforts de Sade pour discréditer les principes moraux, est-il réellement possible de croire chez lui à un dépassement fondamental des interdits et un retour à l'état de nature originel ?

Selon Lacan, les œuvres de Sade sont indépassables « dans le sens d'un absolu de l'insupportable de ce qui peut être exprimé par des mots concernant la transgression de toutes les limites humaines ».¹⁸ L'optimisme de Sade, est lié au fait qu'il a pensé accéder à la jouissance perdue de l'état de nature grâce à la loi suprême de la transgression de toute loi en la retournant. Malgré sa renonciation aux interdits moraux, sa démarche ne dépasse pas les frontières d'une éthique négative reposant sur l'idée du mal, car il désire transformer la jouissance dans sa forme la plus cruelle et meurtrière en impératif catégorique.

La transgression sadienne, bouleverse la philosophie des Lumières mais elle pose en même temps ses propres limites en remplaçant les valeurs et les interdits de la civilisation par l'impératif de jouir de l'autre. L'homme sadien n'a qu'un seul devoir universel auquel il doit obéir inconditionnellement, celui de « jouir de l'autre » et cette obligation forme l'ensemble des lois et des interdits par rapport auxquels Sade reste visiblement insensible. Lacan évoque l'idée selon laquelle il existe un certain lien entre la pensée sadienne et l'impératif moral kantien, qui tous deux imposent au sujet une obéissance totale aux ordres de la loi. En d'autres termes, Sade a voulu résoudre le problème du malheur de

¹⁷ SADE. *La Philosophie dans le boudoir*, p. 140.

¹⁸ LACAN. *L'Éthique de la psychanalyse*, p. 236.

l'homme civilisé par son droit à la jouissance illimitée, sans être conscient du fait que la jouissance est par sa nature en contradiction avec toute loi et qu'en devenant loi elle-même, elle ne sera qu'un maximum de plaisir. Pour lui les lois ont été créées pour interdire notre accès à la jouissance et d'ailleurs « tout ce qui a viré de la jouissance à l'interdiction, va dans le sens d'un renforcement toujours croissant de l'interdiction ».¹⁹ La jouissance illimitée sadienne selon Lacan n'est qu'un fantasme et reste non réalisable, car cette jouissance perdue existe dans le monde des hommes comme un manque ou comme le disait plus précisément Lacan, comme un manque-à-être.

Lacan précise que la jouissance en soi n'a pas d'objet et reste par essence en dehors du champ des interdits du fait de son inaccessibilité, elle nous échappe et ne nous laisse aucune trace d'elle. Toute démarche morale ou immorale pour donner un objet fixe et accessible à la jouissance nous ramène vers ce qu'il appelle le plus-de-jour.

Cela veut désigner la perte de l'objet, c'est aussi la béance, le trou ouvert à quelque chose dont on ne sait s'il est la représentation du manque à jouir, qui se situe du procès du savoir, en qu'il prend là un tout autre accent d'être dès lors savoir scandé du signifiant.²⁰

En donnant un objet stable à la jouissance, l'homme sadien essaie de masquer le manque de jouir.

Le plus-de-jour lacanien vient avec la répétition car malgré toutes les pertes, le sujet continue d'espérer l'accès à la jouissance par un autre objet. Fondamentalement aliéné dans la logique de son phantasme, il est totalement pris dans les apparences imaginaires de l'objet. Le manque est la seule façon par laquelle la jouissance se manifeste dans la vie des hommes, « en fait c'est seulement dans cet effet d'entropie, dans cette déperdition que la jouissance prend statue, qu'elle s'indique ».²¹ Il est nécessaire que l'objet de la jouissance soit perdu pour que l'homme puisse le penser « dans la dimension de l'être du sujet »²² comme un manque. La loi originelle, la loi première est fondée sur l'interdiction de

¹⁹ LACAN. *L'Éthique de la psychanalyse*, p. 208.

²⁰ LACAN. *L'Envers de la psychanalyse*, p. 18.

²¹ LACAN. *L'Envers de la psychanalyse*, p. 56.

²² LACAN. *L'Envers de la psychanalyse*, p. 55.

la jouissance et il est impossible de mettre en équilibre la jouissance et la loi dans le même énoncé, car les lois se construisent sur l'interdiction de la jouissance. En fait dans la pensée des Lumières, que ce soit celle de Rousseau ou celle de Sade, la jouissance est pensée dans le registre des lois tandis que selon Lacan, elle dépasse la frontière des interdits et des lois.

Il suffit de partir du principe du plaisir, qui n'est rien d'autre que le principe de moindre tension, de la tension minimale à maintenir pour que la vie subsiste. Cela démontre qu'en soi-même, la jouissance le déborde, et que, c'est que le principe du plaisir maintient, c'est la limite quant à la jouissance.²³

Il s'agit du fait qu' « il n'y a pas de commune mesure entre la satisfaction que donne une jouissance à son état premier et celle qu'elle donne dans les formes détournées, voire sublimées, dans lesquelles l'engage la civilisation ».²⁴ Sade s'oppose à la philosophie des Lumières qui défend l'idée d'une jouissance sublimée et éloignée de son état originel en s'orientant vers l'idée d'une jouissance illimitée, cruelle et immorale afin de résoudre la question du malaise de l'individu civilisé. Malgré cela, l'homme sadien, soumis et limité au droit de jouir de l'autre, ne pense qu'au respect qu'il doit avoir pour la dimension formelle du commandement. En d'autres termes, ce qui est pour Sade une jouissance infinie, n'est rien d'autre que le fait d'agir selon les commandements d'une loi qui transgresse les lois morales en fabricant des interdits qui lui sont propres et prenant le mal comme maxime conductrice.

Sade nous enseigne que pour pouvoir avoir accès à la jouissance il faut prendre « comme maxime universelle de notre action le droit de jouir d'autrui »²⁵ et « il poursuit ainsi, justifiant point par point le renversement des impératifs fondamentaux de la loi morale, et prônant l'inceste, l'adultère, le vol, et tout ce que vous pouvez y ajouter »,²⁶ pour enfin arriver à cette chose impossible qu'est la jouissance, mais cette démarche est condamnée à l'échec. L'éthique négative de Sade transgresse les lois morales de son temps dans la forme et dans le contenu,

²³ LACAN. *L'Envers de la psychanalyse*, p. 51.

²⁴ LACAN. *L'Éthique de la psychanalyse*, p. 235.

²⁵ LACAN. *L'Éthique de la psychanalyse*, p. 96.

²⁶ LACAN. *L'Éthique de la psychanalyse*, p. 95.

mais elle construit en même temps tout un système d'interdits, qui a les mêmes fonctionnements que des interdits moraux déjà présents dans la morale chrétienne du dix-huitième siècle.

2.2 Le mal chez Sade

L'éthique négative qui forme le noyau de la pensée sadienne, exige le remplacement de l'idéal du bien par celui du mal et c'est autour de ce dernier que la loi de « jouir de l'autre » se construit et fabrique son propre système d'interdits. En fait la théorie de « l'Être suprême de la méchanceté »²⁷ est en contradiction totale avec l'athéisme de Sade et confirme son amour inconscient pour la religiosité négative.

Pourquoi Sade, combattant de la cause athéiste, en s'intéressant à la notion de « l'Être suprême de la méchanceté », s'est finalement dirigé vers une compréhension métaphysique et morale du monde ? Certains auteurs comme Bataille précisent que Sade, dans ses romans, « développe une théologie de l'être suprême de la méchanceté »,²⁸ un système d'idées lié à l'amour profond de Sade pour le mal et sa haine du bien. Bien qu'il ne crût pas en Dieu et fut un grand critique du christianisme, de par sa passion pour la souveraineté du mal, il a fini par construire une théologie de l'Être suprême de la méchanceté. Finalement même si « son athéisme défie Dieu et jouit du sacrilège »,²⁹ il reste ancré dans un registre moral au sens kantien du terme, même si à la différence de Kant, l'objectif de son travail n'est pas d'arriver à la souveraineté universelle du bien mais plutôt à la souveraineté universelle du mal. En d'autres termes, le fait « qu'il ait été matérialiste est certain, mais cela ne pouvait pas trancher sa question : celui du mal qu'il aimait, et du bien qui le condamnait ».³⁰

Pour pouvoir réaliser le mal absolu sur la terre, Sade s'est sacrifié à écrire les plus horribles et les plus terrifiantes scènes de crime, il s'est autorisé à dévoiler toutes les formes de la perversion humaine afin d'aller au-delà des interdits moraux de son temps. Pour lui la solution au malheur de l'homme civilisé était de libérer le mal de toutes les limites qui l'entouraient, sans prendre en considération le côté oppresseur du mal avec ses instances interdictrices.

²⁷ BATAILLE. *La Littérature et le mal*, p. 83.

²⁸ BATAILLE. *La Littérature et le mal*, p. 83.

²⁹ BATAILLE. *La Littérature et le mal*, p. 83.

³⁰ BATAILLE. *La Littérature et le mal*, p. 83.

Selon Bataille, la pensée sadienne n'a rien de révolutionnaire à cause de sa moralité négative et de sa théologie du mal ; d'après lui « le sens de la révolution n'est pas donné dans les idées de Sade ; en aucune mesure, ces idées ne sont réductibles à la révolution ». ³¹ Le fantasme de Sade est de réaliser un monde dans lequel le sujet arrive à désirer tout ce qu'il veut et où il n'y aura enfin aucune interdiction limitant son désir et il a radicalement échoué dans la réalisation de son rêve. C'est la raison pour laquelle selon Bataille, Sade n'était qu'un homme « en un mot monstrueux, que la passion d'une liberté impossible possédait ». ³²

L'idée du mal souverain met radicalement en question l'athéisme de Sade car cette représentation d'un être suprême n'est rien d'autre qu'une croyance en une essence supérieure à l'être humain. « Pour Sade cet athéisme-là, n'est encore rien d'autre qu'un monothéisme inversé et apparemment purifié d'idolâtrie, qui le distingue à peine du déisme, puisqu'au même titre que la notion de Dieu, il garantit le moi responsable, sa propriété, l'identité individuelle » ³³ et d'ailleurs l'analyse du mal par le mal, est un sujet que nous trouvons d'abord dans les écrits de Saint-Augustin.

Sade, pour Klossowski, n'est pas un athéiste mais le fondateur d'une religion fondée sur le mal et c'est pour cette raison que la perversion et le libertinage, sont tous deux structurés selon un ensemble de lois que les sujets doivent respecter dans toutes circonstances. « Il n'est donc pas étonnant que ce soient les normes, les institutions existantes que Sade décrit comme structurant la forme même des perversions » ³⁴ et finalement, « dans le contexte de ce que l'on nomme le libertinage rien n'est moins libre que le geste du pervers ». ³⁵

Conclusion

L'idée évoquée par Adorno et Horkheimer, ³⁶ et quelques années plus tard par Lacan, sur le lien entre la pensée sadienne et la morale kantienne, trouve ses racines dans l'admiration du philosophe de Königsberg et du

³¹ BATAILLE. *La Littérature et le mal*, p. 78.

³² BATAILLE. *La Littérature et le mal*, p. 80.

³³ KLOSSOWSKI. *Sade mon prochain*, p. 20-21.

³⁴ KLOSSOWSKI. *Sade mon prochain*, p. 27.

³⁵ KLOSSOWSKI. *Sade mon prochain*, p. 29.

³⁶ ADORNO ; HORKHEIMER. *La dialectique de la raison*.

prisonnier de la Bastille pour l'idée de se plier inconditionnellement aux ordres de la loi, qu'elle soit morale ou immorale. Sade, prône finalement l'obéissance inconditionnelle aux lois et défend le respect formel de la loi est d'une certaine manière très kantien dans ses idées. Il se détache de Kant en prenant « l'Être suprême de la méchanceté », comme étant la condition nécessaire et la cause première de toute action morale conforme à la loi. La loi sadienne doit être en harmonie avec les principes du mal transcendantal et c'est pour cette raison qu'il est difficile de considérer le sujet sadien comme révolutionnaire, car son but n'est de braver les interdits mais de les reformuler à partir des principes différents. En réalité Sade envisage de donner un aspect formel aux désirs interdits pour que leur mise en pratique soit permise.

Sade et Kant partagent un intérêt profond pour le respect de la loi et l'intériorisation des interdits, sauf que le romancier tolère tout ce que les lois morales kantienne nous interdisent. Sade est la vérité inversée de Kant,³⁷ car si l'éthique kantienne est fondée sur la notion du bien transcendantal, celle de Sade est fondée sur celle du mal transcendantal. Sade a renversé la morale kantienne par la notion du mal pour réaliser son utopie de la jouissance, car l'éthique kantienne selon ses principes théoriques reste hétérogène à l'imaginaire sadien. Le monde kantien et celui de Sade se construisent à partir du même principe de respect formel et inconditionnel pour le contenu de la loi dans n'importe quelle situation. Sauf que le bonheur kantien est un bonheur dans le registre du bien à la différence de celui de Sade, qui se situe dans le registre du mal. En d'autres termes, ce n'est pas le dépassement des interdits qui intéresse réellement Sade, mais l'obéissance à la loi dans son immoralité et sa perversion.

L'utopie sadienne représente une cité totalitaire reposant sur le droit de jouir de l'autre, sans savoir que la jouissance et la loi sont en contradiction totale l'une avec l'autre et leur coexistence est impossible. Les héros sadiens sont privés de toute jouissance et, pour eux, seuls comptent leur respect formel pour la loi. Nous devons sacrifier le caractère impossible de la jouissance pour pouvoir accepter la jouissance organisée et calculée de Sade. En effet, les habitants des cités sadiennes n'ont aucun savoir par rapport à la jouissance car ils sont à la fois les victimes de la loi morale et ensuite les instruments du fantasme de Sade. La cité sadienne n'est qu'un imaginaire fantasmagorique totalitaire, dans laquelle les lois sont répressives et les citoyens sont obligés d'obéir d'une manière

³⁷ KANT. *Critique de la raison pratique*; KANT. *Critique de la raison pure*.

inconditionnelle aux ordres. C'est pourquoi, selon Lacan, Sade s'est arrêté au point, « où se noue le désir à la loi ».³⁸ Le sujet sadien est privé de la jouissance car il est soumis aux ordres de la loi morale. Ses actions ne sont pas libres et il se limite au rapport dialectique entre le principe du plaisir et le principe de réalité, ce qui prouve que « notre verdict est confirmé sur la soumission de Sade à la loi ».³⁹

Références

ADORNO, Theodor ; HORKHEIMER, Max. *La dialectique de la raison*. Paris : Gallimard, 1974.

ALTHUSSER, Louis. *Cous sur Rousseau*. Paris : Le Temps des Cerises, 2012.

BATAILLE, George. *La Littérature et le mal*. Paris : Folio, 1975.

KANT, Emmanuel. *Critique de la raison pratique*. Paris : P.U.F, 1943.

KANT, Emmanuel. *Critique de la raison pure*. Paris : Flammarion, 1987.

KLOSSOWSKI, Pierre. *Sade mon prochain*. Paris : Seuil, 1967.

LACAN, Jacques. *Écrits II*. Paris : Seuil, 1967.

LACAN Jacques. *L'Envers de la psychanalyse*. Paris : Seuil, 1991.

LACAN, Jacques. *L'Éthique de la psychanalyse*. Paris : Seuil, 1986.

MARCUSE, Herbert. *Eros et civilisation*. Paris : Minit, 1963.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Le discours sur les sciences et les arts*. Paris : Flammarion, 1961.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Emile*. Paris : Sociales, 1978.

SADE, Marquis de. *La Philosophie dans le boudoir*. Paris : Classique française, 1994.

SADE, Marquis de. *Idées sur le roman*. Paris : Mille et Une Nuit, 1988.

SADE, Marquis de. Français, encore un effort si vous voulez être républicains. Paris : Classique française, 1974.

STAROBINSKY, Jean. *La Transparence et l'obstacle*. Paris : Gallimard, 1971.

³⁸ LACAN. *Écrits II*, p. 177.

³⁹ LACAN. *Écrits II*, p. 148.